

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL de la cinquante-troisième assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent (la « *Régie* ») tenue le 17 décembre 2024, à 11 h, à la salle Eurêka de l'Hôtel Le Navigateur situé au 130, avenue Belzile, à Rimouski, sous la présidence de **M. Michel LAGACÉ**, maire de Saint-Cyprien, représentant de la MRC de Rivière-du-Loup, et à laquelle sont présents :

Présences :

M. Michel LAGACÉ président	M ^{me} Chantale LAVOIE
M. Bertin DENIS vice-président	M. Serge PELLETIER
M. Bruno PARADIS vice-président	M. Sylvain ROY
M. Gérald BEAULIEU	

À distance :

M ^{me} Martine BRUNEAU	M. Francis SAINT-PIERRE
---------------------------------	-------------------------

Aussi présents :

M. Élyes AMMAR, avocat principal
M^{me} Lisa ARSENAULT, adjointe exécutive
M. Gabriel DURANY, directeur du développement
M^{me} Hélène FOREST, directrice financière et trésorière
M. Lou LANDRY, conseiller aux communications
M. Jean-François THÉRIAULT, directeur général et secrétaire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2024
4. Nomination des dirigeants
 - 4.1. Élection des dirigeants membres du *Conseil*
 - 4.2. Déclaration des dirigeants de la *Régie*
5. Affaires administratives
 - 5.1. Correspondance
 - 5.2. Calendrier des rencontres 2025
6. Affaires financières
 - 6.1. Liste des comptes payés et à payer au 30 novembre 2024
 - 6.2. États financiers et suivi budgétaire au 30 novembre 2024
7. Période de questions
8. Affaires diverses
9. Date et lieu de la prochaine assemblée
10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

L'assemblée est ouverte à 9 h 10. Le président, M. Michel LAGACÉ, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

2024-12-17-001 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Michel LAGACÉ, effectue la lecture de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de M. Bertin DENIS :

QUE l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2024-12-17-002 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2024

Les membres du *Conseil* ayant pris connaissance du procès-verbal, il n'y a pas de lecture.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de M. Sylvain ROY :

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2024 est adopté tel que lu et présenté.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Nomination des dirigeants

2024-12-17-003 4.1. Élection des dirigeants membres du Conseil

Sur la proposition de M^{me} Chantale LAVOIE, M. Jean-François THÉRIAULT est nommé, à l'unanimité, à titre de président des élections.

Sur la proposition de M^{me} Chantale LAVOIE, M^{me} Lisa ARSENAULT est nommée, à l'unanimité, à titre de secrétaire des élections.

Le président des élections ouvre la période de mise en candidature au poste de présidence de la *Régie*.

M. Bruno PARADIS propose la candidature de M. Michel LAGACÉ.

Sur la proposition de M. Serge PELLETIER, le président des élections met fin à la période de mise en candidature et valide l'intérêt de la candidature proposée.

M. Michel LAGACÉ accepte sa mise en candidature.

M. Michel LAGACÉ est élu, par proclamation, président de la *Régie*.

Le président des élections ouvre la période de mise en candidature aux deux postes de vice-présidences de la *Régie*.

M. Serge PELLETIER propose la candidature de M. Bertin DENIS.

M. Serge PELLETIER propose la candidature de M. Bruno PARADIS.

Sur proposition de M. Serge PELLETIER, le président des élections met fin à la période de mise en candidature et valide l'intérêt des candidatures proposées.

M. Bertin DENIS accepte sa mise en candidature.

M. Bruno PARADIS accepte sa mise en candidature.

M. Bertin DENIS et M. Bruno PARADIS sont élus, par proclamation, vice-présidents de la *Régie*.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de M^{me} Chantale LAVOIE :

QUE M. Michel LAGACÉ est nommé à titre de président de la *Régie* jusqu'à sa démission, sa destitution ou son remplacement;

QUE M. Bertin DENIS est nommé à titre de vice-président de la *Régie* jusqu'à sa démission, sa destitution ou son remplacement;

QUE M. Bruno PARADIS est nommé à titre de vice-président de la *Régie* jusqu'à sa démission, sa destitution ou son remplacement;

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2024-12-17-004 4.2. Déclaration des dirigeants de la *Régie*

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de M^{me} Chantale LAVOIE :

QUE les dirigeants de la *Régie* sont, jusqu'à leur démission, destitution, remplacement ou pour toute durée fixée par le *Conseil*, le cas échéant :

M. Michel LAGACÉ	Président
M. Bertin DENIS	Vice-président
M. Bruno PARADIS	Vice-président
M. Jean-François THÉRIAULT	Directeur général; et
	Secrétaire
M ^{me} Hélène FOREST	Trésorière

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Affaires administratives

5.1. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance adressée aux membres du *Conseil*.

2024-12-17-005 5.2. Calendrier des rencontres 2025

Le calendrier des rencontres du *Conseil* pour l'année 2025 est présenté aux administrateurs.

Les rencontres régulières auront lieu aux dates suivantes :

- le 14 février 2025, de 10 h à 12 h (Rivière-du-Loup);
- le 20 mai 2025, de 13 h à 15 h 30 (Mont-Joli);
- le 9 septembre 2025, de 11 h à 13 h 30 (Mont-Joli);
- le 9 décembre 2025, de 11 h à 13 h 30 (Mont-Joli).

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de M. Bruno PARADIS :

QUE le calendrier des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2025 est adopté tel que présenté.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Affaires financières

2024-12-17-006 6.1. Liste des comptes payés et à payer au 30 novembre 2024

La liste des comptes à payer et des comptes pré-autorisés pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2024 est remise aux membres du *Conseil*.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de M. Serge PELLETIER :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 1 550 000 \$ et des comptes pré-autorisés au montant de 4 004 739,50 \$ pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2024 est approuvée telle que présentée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

6.2. États financiers et suivi budgétaire au 30 novembre 2024

Les états financiers et le suivi budgétaire au 30 novembre 2024 sont présentés aux membres du *Conseil*.

Aucune proposition n'est formulée.

Le *Conseil* prend acte des informations présentées, sur la proposition de M. Bertin DENIS.

7. Période de questions

Aucun public n'assiste à la rencontre. Par conséquent, aucune question n'est posée.

8. Affaires diverses

Aucune proposition n'est formulée.

9. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière publique du *Conseil* est prévue le 14 février 2025, à 10 h, à Rivière-du-Loup.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, sur la proposition de M. Bruno PARADIS.

[Certification à la page suivante]

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,



M. Michel LAGACÉ

Date : Le 20 mai 2025

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration : Le 20 mai 2025

le directeur général et secrétaire,



M. Jean-François THÉRIAULT

Date : Le 20 mai 2025